

Université
de Lomé

09 AUG 2024

Lomé, le

$$\frac{1}{2} - \frac{1}{3} = \frac{1}{6}$$
[illegible]

Nº 500 /UL/CP/PRMP/08-2024

*La Personne Responsable
des Marchés Publics*

a

Monsieur le Directeur Général
de la société DISTRI-PROMO
Tél : (+228) 90 84 46 44

Lomé-TOGO

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de la demande de cotation (DC) référencée en objet, relative à « l'acquisition de logiciel de supervision, de gestion du réseau et de contrôle d'accès au bâtiment de la Direction des ressources et supports informatiques (DRSI) » et après l'avis du corps de contrôle interne sur le rapport y afférent,

J'ai l'honneur de vous notifier que votre société est déclarée attributaire provisoire du marché, **pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quarante-huit (9 998 848) francs CFA.**

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, mes salutations distinguées.



Mme Yenteme DJAGBA

Pl: Procès-verbal d'attribution provisoire

Rice le 09/08/2024

~~Apply and~~
DEFONTIEN. It apply to